



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1189

Le 15 juin 2026

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui prennent part aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications

Objet: **Commission d'études 7 des radiocommunications (Services scientifiques)**

- **Adoption d'une Recommandation UIT-R révisée et approbation simultanée par correspondance de ce texte, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1180](#) datée du 8 avril 2026, un projet de Recommandation UIT-R révisée a été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-9 (§ A2.6.2.4).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 8 juin 2026.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Titre de la Recommandation UIT-R approuvée

Recommandation UIT-R	Titre	Document
RS.515-6	Bandes de fréquences et largeurs de bande utilisées pour la télédétection passive par satellite	7/39(Rév.1)
